



PV 418 DU JEUDI 24 JANVIER 2019

## GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 17 janvier 2019

**Présents** : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – A. FEZZA – D. COMBIER – Z. BENSLIMANE – G. SEVE

**Excusé** : C. PERROT

**Tél. présidente** : 06 78 61 00 66 - Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône

### COURRIER :

**PONTCHARRA ST LOUP** : modification U13 du 2 février poule E et poule G

**PONTCHARRA ST LOUP** : modification U13 du 9 février poule E

**FC RENEINS VAUXONNE** : engagement d'une 6<sup>e</sup> équipe U7

**ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER3 / TERNAND** : concerne la rencontre de coupe des Vignerons

**FC RENEINS VAUXONNE2/LIMAS 1** : concerne la coupe des Vignerons

**FC TARARE** : lieu de la rencontre de coupe du Beaujolais U15

**FCVB** : planning des rencontres U13 à domicile.

### COMMISSION U7

**Christian PERROT** tél. 06 73 97 85 99

### Reprise des festifoots le samedi 9 mars 2019.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U7. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

### COMMISSION U9

**Zinedine BENSLIMANE** tél. 06 27 11 30 60

### Reprise des festifoot le samedi 9 mars 2019.

#### Un rappel concernant la pratique U9 :

-La relance protégée du gardien de but : Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.



PV 418 DU JEUDI 24 JANVIER 2019

## ➡ COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Reprise des rencontres 3<sup>e</sup> phase le samedi 9 mars 2019. En cas de modification d'effectif (équipes en plus ou en moins) veuillez nous en informer le plus rapidement possible.

**ORGANISATION PRATIQUE LIMITROPHE** : Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 29/03/19.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 18/05/19 et 25/05/19 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes : ...../...../...../...../...../...../...../.....

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

## FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES AU 17 JANVIER 2019 : DERNIER RAPPEL AVANT AMENDE POUR FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE APRES 30 JOURS

JOURNEE DU 01 DECEMBRE 2018 : PLATEAU C 401 A FLEURIE non reçue

PLATEAU C 404 A BULLY non reçue

JOURNEE DU 08 DECEMBRE 2018 : PLATEAU D 501 A TARARE U S F non reçue

## ➡ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

**CHAMPIONNAT** : le calendrier de la 2<sup>e</sup> phase apparait sur le site du DLR.

### LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP : suivre dans modification l'horaire et le lieu des rencontres

Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 h à Chessy

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Les équipes de LIERGUES jouent à 10 heures stade de l'Eclair

ENT. HAUTE AZERGUES 1 joue à Lamure

ENT. HAUTE AZERGUES 2 joue à Chambost

DOMTAC FC 4 - 5 – 6F jouent à 14 heures à Dommartin

ENT. HAUT BEAUJOLAIS joue à 14 heures à Ouroux.

**A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS ET EDUCATEURS** : suite à l'inversion de résultats sur les feuilles de match au cours de la première phase, veuillez vérifier avec attention les scores inscrits sur la feuille en fin de rencontre (document officiel).

**Rappel** : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre (les feuilles envoyées par mail ne sont pas prises en compte).

### PROGRAMMATION DES RENCONTRES ENTRE EXEMPTS (poule CD et FG)

Le calendrier concernant la poule H est inchangé

Aller le 2 février – Retour le 6 avril : ST FORGEUX – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS  
MDA 4 – LIERGUES 3

Aller le 9 février – Retour le 4 mai : DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 1  
FC RENEINS VAUXONNE 3 – SUD AZERGUES FOOT 3

Aller le 9 mars – Retour le 11 mai : AMPLEPUIIS 3 – DOMTAC FC 5  
GLEIZE 2 – O. BELLEROCHÉ 2



PV 418 DU JEUDI 24 JANVIER 2019

**Aller le 16 mars – Retour le 18 mai :** RC BELIGNY 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2  
ENT. HAUTE AZERGUES 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

**Aller le 30 mars – Retour le 25 mai :** LIERGUES 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3  
PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 2

*Les feuilles de matchs sont à retourner au Groupement Beaujolais dans les 48 heures suivant les rencontres.*

## MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE

**Journée du 2 février poule E et G :** la rencontre Pontcharra St Loup 2 – Belleville St Jean d'Ardières 4F et la rencontre Pontcharra St Loup 3 – FC Reneins Vauxonne 3 auront lieu à 10 HEURES à Pontcharra (stade Marduel)

**Journée du 9 février poule E :** la rencontre Pontcharra St Loup 2 – FC Reneins Vauxonne 2 aura lieu à 14 h à Pontcharra (stade Marduel) et non à St Loup

**FCVB :** prendre note de la programmation des matchs à domicile ci-dessous :

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

**U13 (5F) - BEAUJOLAIS - POULE E :**

samedi 09 février 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - BEAUJOLAIS FOOT 3

samedi 09 mars 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - F.C. PONTCHARRA ST L 2

samedi 06 avril 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - SUD AZERGUES FOOT 2

samedi 18 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - U.F.B. JEAN D ARD. F 4

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - FC RENEINS VAUXONNE 2

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

**U13 (4) - BEAUJOLAIS - POULE A :**

samedi 02 février 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - EL.S. DE GLEIZE

samedi 09 février 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - CHAZAY FC

samedi 16 mars 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - F.C. TARARE

samedi 11 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - BEAUJOLAIS FOOT

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - ST. AMPLEPUSIEN 2

**A REPROGRAMMER :** la rencontre poule H DOMTAC FC 6 – PONTCHARRA ST LOUP 4F du 9 février est à reprogrammer (suite convocation de ces équipes par le DLR pour rencontres le 9/02 dans le cadre du Label Ecole Féminine de Football). Ces 2 équipes doivent se mettre rapidement d'accord sur une date.

**COUPE DU BEAUJOLAIS U13 :** Equipes qualifiées pour le 4<sup>e</sup> tour prévu le samedi 23 mars :

Poule A : Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – DomTac FC 3

Poule B : FCVB 3 – Sud Azergues Foot 1

Poule C : DomTac FC 5 – FC Reneins Vauxonne 2

Poule D : St Forgeux 1 – FCVB2

Poule E : MDA 3 – DomTac FC 2

Poule F : Chazay FC 1 – Chazay FC 2

Poule G : Gleizé 1 – MDA 4

Poule H : Belleville St Jean d'Ard. 2 – Liergues 1



## COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

## RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 (1<sup>er</sup> tour) A JOUER LE SAMEDI 26 JANVIER 2019

### A 15 H 00 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME

Tirage au sort effectué au siège du Groupement ce jeudi 10 janvier en présence de David BASSET (président de l'AS Limas), J. J. GIRAUD (président de FC Lamure Poule) et Thomas ROSSIER (FC Lamure Poule)

MDA 3 – PONTCHARRA ST LOUP 1

CHAZAY FC 1 – LIERGUES 1

BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1

O. BELLEROCHÉ – GLEIZE 2

ENT. PAYS TARARIEN 2 – RC BELIGNY stade de La Plata

PONTCHARRA ST LOUP 2 – AMPLEPUS 2



**PV 418 DU JEUDI 24 JANVIER 2019**

ENT. ODNAS CHARENTAY ST LAGER 2 – SUD AZERGUES FOOT 1  
SUD AZERGUES FOOT 2 – MDA 2  
DOMTAC FC 3 – FCVB 2  
ENT. DENICE LIMAS 1 – ENT. ODNAS CHARENTAY ST LAGER 1  
ENT. HAUT BEAUJOLAIS – LIERGUES 2  
BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – ENT. PAYS TARARIEN 1  
Equipes non entrantes en coupe du Beaujolais (qualifiées en 16<sup>e</sup> finale de coupe du Rhône) :  
Entente Haute Azergues 1 – Belleville St Jean d'Ardières 1 – Amplepuis 1 – Gleizé 1.

## **RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 (1<sup>er</sup> tour) A JOUER LE DIMANCHE 27 JANVIER 2019**

### **A 10 H 00 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME**

Tirage au sort effectué au siège du Groupement ce jeudi 10 janvier en présence de David BASSET (président de l'AS Limas), J. J. GIRAUD (président de FC Lamure Poule) et Thomas ROSSIER (FC Lamure Poule)

GLEIZE 2 – ENT. MONT BROUILLY VAUXONNE **le 20 janvier à 10 HEURES**

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2 – MDA 1

DOMTAC FC 3 – PONTCHARRA ST LOUP 1

PONTCHARRA ST LOUP 2 – AMPLEPUIS 1

GLEIZE 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1

MDA 2 – SUD AZERGUES FOOT 1

Exempts : LIERGUES 2 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1

**Equipes qualifiées en 16<sup>e</sup> finale de la Coupe de Lyon et du Rhône (non entrantes en coupe du Beaujolais) :**

Ent. Pays Tararien 1 – Liergues 1 – Ent. Denicé Limas 1 – Ent. Haute Azergues

## **RENCONTRES DE COUPE DES VIGNERONS (1<sup>er</sup> tour) A JOUER LE DIMANCHE 27 JANVIER 2019**

### **A 14 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME**

Tirage au sort effectué au siège du Groupement ce jeudi 10 janvier en présence de David BASSET (président de l'AS Limas), J. J. GIRAUD (président de FC Lamure Poule) et Thomas ROSSIER (FC Lamure Poule)

VAUX EN BEAUJOLAIS 2 – FC LAMURE POULE 3

LES SAUVAGES 1 – FC TARARE 2

BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – BULLY 1

BULLY 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3 date à convenir rapidement

ENT. ODNAS CHARENTAY ST LAGER 3 – TERNAND à 12 h 30 à Charentay

FC RENEINS VAUXONNE 2 – LIMAS 1 date à convenir rapidement

ST IGNY 2 – CORCELLES

LIMAS 2 – VALSONNE

CHAMBOST ST JUST 2 – GLEIZE 2

DENICE 3 – OSB 2

**Equipes qualifiées pour le 2<sup>e</sup> tour de coupe Magat (ne participe pas au premier tour de la coupe des Vignerons) :**

Amplepuis 2 – Denicé 2 – Chazay 2 – Pouilly Pommiers – St Forgeux 2 – Ouroux – Vaux en Beaujolais 1.

## **RENCONTRES DE COUPE J. MAGAT (cadrage) A JOUER LE DIMANCHE 27 JANVIER 2019**

### **A 14 H 30 SUR LE TERRAIN DU PREMIER NOMME**

Tirage au sort effectué au siège du Groupement ce jeudi 10 janvier en présence de David BASSET (président de l'AS Limas), J. J. GIRAUD (président de FC Lamure Poule) et Thomas ROSSIER (FC Lamure Poule)

O. BELLEROUCHE 2 – ST JEAN SPORT

FC LAMURE POULE 1 – CHAMBOST ST JUST 1 date à convenir rapidement

POUILLY POMMIERS 1 – ENT. ODNAS CHARENTAY ST LAGER 1 date à convenir rapidement

AMPLEPUIS 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2

OUROUX – CHAZAY FC 1

CHAZAY FC 2 – DENICE 1

Exempts : St Forgeux 2 – Denicé 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – MDA 3 – Beaujolais Football 2 – DomTac FC 3 – FC Lamure Poule 2 – USF Tarare 1 – FC Reneins Vauxonne 1 – Vaux en Beaujolais 1

Feuille de match FMI. Pour tout changement effectué via Footclub merci de faire parvenir une copie au Groupement.

Date butoir pour jouer les rencontres seniors : dimanche 3 mars. Prochain tour le 31 mars